

Assemblée du 10 janvier 2007

1. Constatation du quorum:

2. Ouverture de l'assemblée: 19h20

3. Adoption de l'ordre du jour:

Mme Lague propose l'ordre du jour auquel on y déplace le point 12 Parole au public à 3.1 Parole au publique.

3.1 Parole au publique

M. Daniel Leblanc demande au président d'ajouter Mme Picard comme membre du comité EHDAA afin de représenter la nouvelle école supra-régionale de Brossard qui ouvrira ces portes en septembre 2007.

M.. Bernier propose que Mme Picard se présente comme public à la prochaine rencontre EHDAA et se présente. Par la suite le comité fera une proposition d'ajouter Mme Picard comme substitut. Cette demande devra être approuvé par le comité de parent.

M. Bernier précise que si Mme Picard devient membre substitue, elle devra représenter tous les élèves EHDAA et non seulement une école en particulier.

Adopté à l'unanimité

4. Adoptions des comptes-rendus du 8 novembre 2006;

Mme Chiasson propose l'adoption du compte-rendu du 8 novembre 2006 avec la modification suivante;

Point 16.4

Changer **Assemblée** Québécoise du trouble d'apprentissage par **Association** Québécoise du Trouble d'apprentissage

5. Mot du président;

M. Bernier rappelle que le sujet du jour est lourd que l'assemblée doit parler au président afin d'éviter des échange trop longs.

6. Formation aux membres des Conseils d'établissement;

- Proposition au ministère.

La proposition 'Outil de communication', voir proposition en Annexe A , fut lue
Adopté à l'unanimité.

- Proposition au secrétaire générale de la CSMV

La proposition 'Outil de communication à court terme', voir proposition en Annexe B, fut lue.

Adopté à l'unanimité

7. Organisation scolaire – Orientation (Michelle Laguë);

Mme Laguë a présenté le document de travail préliminaire, Consultation sur les orientations à la base du prochain plan de réorganisation scolaire de la Commission scolaire Marie-Victorin, par la suite chaque point fut discuté.

Le point 7 n'étant pas terminé il sera reporté à la prochaine réunion du comité EHDAA ainsi que tous les points 9 et 10.

9. Comité de parents (Carmen Poulin);

10. Conseil des commissaires (Chantal Boisselle);

11. Parole aux membres;

Mme Laguë demande au représentant de la Direction Général d'avoir une mise à jour d'un document sur les statistiques actuelles concernant les élèves HDAA du territoire de la commission scolaire par code de difficulté, ordre d'enseignement et type de regroupement.

Le dernier document fourni par la C.S.M.V. date de 2002-2003

Mme Van de Kerckhove demande a se que la demande soit précisé.

Mme Laguë fera parvenir une lettre avec toutes les précisions.

12. Levée de l'assemblée ;

Levée de l'assemblée à 10h40

Absences motivées

Mme Carmen Poulin
Mme Fernande Leblanc Sénéchal (maison Jonathan)
Mme Stéphanie Brosseau

Présences du 10 janvier 2007

- Parents

M Steve Bernier
Mme Michelle Laguë
Mme Chantal Boisselle
M Laurent Pellerin
M Benoit Robert
Mme Louise Lalumière
M Michel Lajoie
Mme Elaine Giasson

- Direction

Mme Christine Nadeau
Mme Lyne Gravel

- Représentante du directeur Général

Mme Patricia –Annick Van de Kerckhove

Annexe A

Longueuil, le 8 mars 2007

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

A l'attention de monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Objet : Outils de sensibilisation destinés aux conseils d'établissement et portant sur les caractéristiques et les besoins des élèves handicapés.

Monsieur,

La présente a trait aux **instruments de sensibilisation portant sur les caractéristiques et les besoins des élèves handicapés** dont le ministère s'était engagé à mettre à la disposition des conseils d'établissement dans son plan d'action en matière d'adaptation scolaire en 1999.

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA) de la commission scolaire Marie-Victorin est conscient du pouvoir décisionnel important des conseils d'établissement et désire que les membres de ces comités soient sensibilisés à la situation des élèves que nous représentons.

Les outils de sensibilisation annoncés dans le plan d'action en matière d'adaptation scolaire étant inconnus des acteurs entourant nos élèves, nous faisons appel à vos services afin d'obtenir copie de ces outils.

Vous remerciant à l'avance de collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur Fournier, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Steve Bernier,
président du CCSÉHDAA de la commission scolaire Marie-Victorin

CC Mme Diane Miron, présidente de la fédération des comités de parents du Québec.

CC M. Bertrand Legault, Office des personnes handicapés du Québec

Annexe B

Longueuil, le 8 mars 2007

A l'attention des membres des conseils d'établissement

Objet : sensibilisation des conseils d'établissement à la situation des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSÉHDAA) de la commission scolaire Marie-Victorin désire par la présente :

- 1- Vous sensibiliser à la présence d'élèves handicapés et d'élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (élèves HDAA) dans votre école;
- 2- Vous sensibiliser à votre rôle comme membre de conseil d'établissement vis-à-vis de ces élèves HDAA;
- 3- Vous sensibiliser à l'existence du comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- 4- Vous indiquer comment nous rejoindre.

Les élèves HDAA de votre école

La commission scolaire Marie-Victorin compte quelques 5300 élèves HDAA, soit près d'un élève sur 7. La plupart de ces élèves sont intégrés en classe régulière. Votre école en compte un certain nombre.

Votre rôle face à ces élèves

En tant que membre d'un conseil d'établissement, vous devez savoir ces élèves sont en droit de s'attendre de l'école. Plusieurs écrits du ministère de l'éducation font référence aux élèves HDAA. La politique d'adaptation scolaire, entre autres, stipule que :

La mission de l'école est d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves (réf., p.17);

Le virage proposé par la réforme consiste à passer de l'accès du plus grand nombre au succès du plus grand nombre (réf., p.11);

L'égalité des chances en éducation est une valeur fondamentale de l'école québécoise (réf., p.32);

L'égalité des chances pour les élèves HDAA est possible grâce à une adaptation des services éducatifs (réf., p.32) ;

La préoccupation de l'adaptation des services éducatifs doit déborder du cadre de la classe de façon à ce que les autres activités de l'école (services de garde, activités parascolaires, etc.) soient accessibles et adaptées aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté (réf., p.21) ;

Il est essentiel que le conseil d'établissement tienne compte de la présence des élèves handicapés ou en difficulté dans ses décisions, notamment celles concernant le projet éducatif et la politique d'encadrement (réf., p.23) ;

Dans une perspective d'amélioration des services rendus, des indicateurs devraient servir à vérifier les efforts consacrés à l'adaptation des services, les conditions mises en place pour favoriser cette adaptation ainsi que les mesures prises pour assurer la qualification des élèves handicapés ou en difficulté (réf., p.31).

Le CC-ÉHDAA de la commission scolaire Marie Victorin

Le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSÉHDAA) est un comité institué par la commission scolaire conformément à la loi sur l'instruction publique.

C'est un comité multidisciplinaire, composé de représentants des parents, des directions d'école, des enseignants, des professionnels et des organismes.

Pour rejoindre le comité

Les assemblées du comité sont publiques. La date, l'heure et le lieu de nos assemblées peuvent être obtenues via le secrétariat général de la commission scolaire et sur le site internet de la commission scolaire.

Pour le comité CCSÉHDAA 2006-2007,

Steve Bernier, président

CC M. Denis Roy, directeur général de la commission scolaire Marie-Victorin
Mme Monique Bastien, présidente du comité de parents de la csmv
Mme Patricia-Annick Van de Kerckhove, coordonatrice de la csmv

Réf : Lettre sensibilisation des conseils d'établissement